



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

statistiques

Question écrite n° 73265

Texte de la question

M. Michel Raison attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les travaux de l'Observatoire national de la démographie et des professions de santé créé par décret du 21 juin 2003. Cet observatoire a pour mission de rassembler et d'analyser les données relatives à la démographie des professions de santé. Cette structure dispose de comités régionaux chargés de recenser et de coordonner les travaux statistiques locaux. Aussi, il le remercie de lui préciser l'état d'avancement des travaux du comité en charge de la région Franche-Comté, les premières conclusions qui en ont été tirées et les suites concrètes qui leur ont été ou leur seront données.

Texte de la réponse

Le comité régional de l'ONDPS de Franche-Comté a présenté ses travaux dans le cadre d'un colloque qui s'est tenu le 3 novembre 2005 à Besançon. Les travaux du comité privilégient cette année : la poursuite de l'analyse des soins de premier recours, en lien avec les missions propres de la MRS. Un groupe de travail sur les kinésithérapeutes a défini quelques actions en direction de cette profession. Une enquête sur les infirmières franc-comtoises travaillant en Suisse a été menée ; la consolidation des informations sur les ressources hospitalières, en particulier à travers un suivi régulier des postes vacants ; la réflexion sur le devenir des internes : une étude conjointe faculté de médecine - DRASS, avec l'appui de l'ORS, est menée auprès des internes de spécialités sortis ces dernières années et auprès des prochains sortants. Une analyse de la motivation des internes à quitter ou à rester dans la région sera conduite. En outre, tous les comités régionaux recensent, chaque année, en lien avec la faculté de médecine, les diplômés des DES et DESC afin de confronter ces données avec les informations fournies par le conseil de l'ordre des médecins sur les médecins installés dans la région ces mêmes années. Chaque comité recevra l'analyse réalisée par la DREES des résultats de l'examen classant national de 2004 et analysera les conséquences régionales de ces résultats.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73265

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8499

Réponse publiée le : 3 janvier 2006, page 113